

**VINTAGE
LIVE**
GREGORY CHARLES

Tirage d'une paire de billets
pour Gregory Charles le 29 juillet

Détails et inscription via notre site
www.gazettemauricie.com



Amphithéâtre
COGECO

GRATUIT

MENSUEL 15 000 EXEMPLAIRES
JUILLET-AOÛT 2021 - VOLUME 36 - NUMÉRO 10
WWW.GAZETTEMAURICIE.COM

la gazette
DE LA MAURICIE

Média indépendant, sans but lucratif, au service du bien commun

COPENHAGENISER LA VILLE

La culture vélo à Trois-Rivières

PAGE 14

SOCIÉTÉ

**Tuer le colon dans le
cœur du colonisateur**

PAGE 3

ENVIRONNEMENT

**Le droit de se
rafraîchir**

PAGE 4

ÉCONOMIE

**Le jeu de hasard :
une industrie toxique ?**

PAGE 7

PHOTO : DOMINIC BÉRUBÉ

6 à 12 milliards

Coût estimé pour le projet de Train grande fréquence (TGF) Toronto-Québec annoncé pour 2030 par le gouvernement Trudeau. Le trajet prévoirait un arrêt à Trois-Rivières.

SOMMAIRE

OPINION
PAGE 2

SOCIÉTÉ
PAGE 3

ENVIRONNEMENT
PAGE 4

HISTOIRE
PAGE 6

ÉCONOMIE
PAGE 7

POLITIQUE
PAGE 10

INTERNATIONAL
PAGE 11

CULTURE
PAGES 12-13

TRANSPORT ACTIF
PAGE 14

CHRONIQUE LINGUISTIQUE
PAGE 14

JUSTICE
PAGE 15

OPINION
PAGE 15

Les failles invisibles

Les grandes chaleurs en juin qui précèdent celles de juillet, d'août, de septembre... Mon ventilateur peine à me soulager de l'humidité ambiante. Ces derniers temps, les chercheurs du GIEC donnent à l'humanité l'horizon « 2050 » avant que s'enchaînent des cataclysmes environnementaux. À travers le vrombissement de mon ventilateur, je m'imagine déjà brûlant ma vie de septuagénaire dans un monotube vers l'apocalypse.



LOUIS-SERGE GILL

COINCÉS DANS LE FOUR

C'est que, pour le mi-trentenaire que je suis, les reportages du dernier mois sur la Colombie-Britannique frappent l'imaginaire.

Rappelons quelques faits. En moins d'une semaine, on fracasse tous les records de chaleur. Le 29 juin dernier, le village britanno-colombien de Lytton voit 49,6°C au thermomètre, 10°C de plus que le précédent record et le 1^{er} juillet, 90% de cette municipalité sont rasés par le feu ; à l'échelle de la province, on compte 233 morts subites en raison de la chaleur, soit une centaine de plus que ce qui est observé en temps normal.

Évidemment, il apparaît impensable qu'un « gouvernement de banlieue » imagine que, par-delà la limite définie des haies de cèdres, on puisse souffrir d'un peu de chaleur.

Une situation jamais vécue en Amérique du Nord ? Si seulement...

Le 13 juillet 1995, à Chicago, on annonce une vague de chaleur. En quelques heures, le thermomètre indique 120°F, soit environ 48°C, avec l'humidité ambiante. Les jours qui suivent se révèlent critiques : le mercure ne descend jamais en-deçà de 20°C, les services d'urgence ne fournissent plus, les gens des quartiers plus défavorisés, ne venant pas à bout de la chaleur, ouvrent des bornes fontaines (environ 3000), la pression de l'eau diminue dans les foyers et ainsi de suite. Les événements s'intensifient quand plusieurs transformateurs électriques cèdent à la demande. Plus d'électricité, plus d'eau potable.

Au bilan, un millier de morts en une semaine.

GÉRER LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

La pandémie actuelle de COVID-19 en témoigne bien : les catastrophes naturelles semblent toujours nous battre de vitesse. Ces dernières révèlent pourtant les failles invisibles qui craquèlent notre vie communautaire. On ne les voit pas ou plutôt, on refuse de les voir, reléguant leur calfeutrage à plus tard.

À tout le moins, cela se rapproche des conclusions auxquelles arrivait Eric Klinenberg, sociologue des milieux urbains, dans son « autopsie » de la vague de chaleur mortelle de l'été 1995 à Chicago. Pour Klinenberg, il ne s'agit pas seulement d'une catastrophe naturelle. Le désastre est aussi social, ce sont les quartiers populaires qui sont les plus touchés. La grande majorité des défunts ont été découverts a posteriori, enfermés dans des

appartements sans aération, sans famille et sans amis.

Au-delà des mises en garde habituelles (boire de l'eau, se tenir à l'ombre, etc.), les changements climatiques appellent une transformation de nos modes d'intervention en situation d'urgence. Il faut apprendre à voir venir les « coups ». Évidemment, il apparaît impensable qu'un « gouvernement de banlieue » imagine que, par-delà la limite définie des haies de cèdres, on puisse souffrir d'un peu de chaleur.

Pourtant, tous n'ont pas accès à la climatisation et tous n'ont pas les moyens de se rendre en des lieux qui en sont équipés. À bien des égards, des municipalités et des promoteurs immobiliers concourent à notre tragédie collective en bâtissant littéralement des îlots de chaleur, ces espaces bitumés et bétonnés qui emmagasinent et reflètent la chaleur. Ainsi, le combat se mène sur deux fronts : lutte aux changements climatiques et gestion des conséquences de ceux-ci.

J'en suis à ces réflexions, aéré par ce même ventilateur acheté par mes parents dans les années 1990. Je ferme les yeux et je me prends à imaginer un futur proche fait de campagnes électorales municipales, provinciales et fédérales où l'on discute d'aménagement des espaces urbains et ruraux, de plans d'urgence, du sort des aînés et de l'isolement social.

Bref, je rêve. ☹

SOURCES DISPONIBLES sur notre site gazettemauricie.com

BORIS



lagazette
de la Mauricie

942, rue Ste-Geneviève, Trois-Rivières QC G9A 3X6
Courriel : info@gazettemauricie.com
Tél.: 819 841-4135

DISTRIBUTION CERTIFIÉE

La Gazette de la Mauricie est publiée par une corporation sans but lucratif soucieuse de produire une information de qualité faisant la promotion du développement intégral des personnes et de leurs collectivités. La Gazette de la Mauricie n'est reliée à aucun groupe ou parti politique. La Gazette de la Mauricie reconnaît le soutien que lui offre le ministère de la Culture et des Communications du Québec via son programme de soutien aux médias communautaires.



www.gazettemauricie.com



facebook.com/lagazettedelamauricie



@GazetteMauricie

AMECQ
ASSOCIATION DES MÉDIAS ÉCRITS
COMMUNAUTAIRES DU QUÉBEC

Président : Louis-Serge Gill
Directeur : Steven Roy Cullen
Rédacteur en chef : Alex Dorval
Correctrices : Diane Vermette,
Mireille Pilotto, Lise Bergeron
Conception graphique et infographie :
Martin Rinfret
ISSN : 1717-2179

Québec

Pour plus de contenu, visitez-nous
au gazettemauricie.com

lagazette
DE LA MAURICIE

Tuer le colon dans le cœur du colonisateur

De nombreuses personnes ont récemment pris conscience de la sombre histoire coloniale et génocidaire du Canada. Pour les allochtones, la localisation des corps non identifiés de centaines d'enfants sur les terrains de trois pensionnats rappelle douloureusement que ces établissements avaient pour mission de « tuer l'indien dans le cœur de l'enfant ». Ces découvertes engendrent chez plusieurs un mélange de colère, de tristesse et de culpabilité.

MARC LANGLOIS
SOCIOLOGUE

Il importe toutefois de rappeler que l'histoire coloniale canadienne n'est pas uniquement chose du passé. Encore aujourd'hui les gouvernements cherchent à légitimer politiquement leur occupation de territoires non cédés dans le but de les exploiter à des fins économiques. Bien que l'Église ne soit plus le principal bras exécutant des politiques colonialistes de l'État, les différents gouvernements appliquent toujours des mécanismes colonisateurs. Par exemple, la « Loi sur les indiens », toujours en vigueur aujourd'hui, confère à l'État canadien un contrôle sur le territoire, la structure politique et le statut des membres des « réserves » autochtones. Les Premiers Peuples se voient ainsi dépossédés de leurs terres ancestrales afin que le

pays et l'ensemble des provinces puissent y exploiter les ressources naturelles telles que le pétrole, le minerai, les rivières et les forêts.

Les conséquences des politiques coloniales passées et actuelles se manifestent notamment par une surreprésentation des Autochtones dans les taux d'incarcération, les taux de suicide, dans la population itinérante, etc. Soulignons aussi les conditions d'existence difficiles dans certaines communautés qui n'ont toujours pas accès à de l'eau potable, à l'électricité ou font face à une pénurie de logements. Surtout, il ne faut pas oublier les traumatismes intergénérationnels et les souffrances vécues par les survivantes des pensionnats et leurs familles. Souffrances ravivées par les macabres découvertes des dernières semaines.

Je suis d'avis qu'il faut tuer le colon dans le cœur du colonisateur, et ce, de manière systémique si nous souhaitons davantage de justice. Les allochtones doivent d'abord reconnaître les torts causés aux communautés autochtones, être humbles devant leur ignorance et être proactifs dans les difficiles et complexes changements sociétaux qui s'imposent. Sur une base individuelle, nous devons prendre le temps de décoloniser notre esprit et apprendre à apprivoiser notre inconfort. Sur une base collective, nous devons décoloniser nos organisations et nos institutions. Nos schèmes allochtones nous amènent souvent à mettre en place des mesures et des plans d'action rapidement. Or, avant de nous concentrer sur notre savoir-faire, nous devons prendre le temps de redéfinir et d'incarner de manière authentique un savoir-être décolonisé. Nous devons mettre de l'avant

des valeurs telles que la réciprocité, le respect mutuel, l'écoute, l'humilité et l'égalité avec les Premiers Peuples. En d'autres termes, en plus des mesures, il faut opérer un changement de posture, de culture.

C'est en tuant le colon dans le cœur du colonisateur que nous pourrions remettre en question les politiques actuelles ainsi que les manières d'occuper et d'exploiter le territoire. Ainsi, les différentes nations autochtones seront en mesure de s'autodéterminer. Elles pourront reprendre le pouvoir sur leurs territoires non cédés, leurs structures politiques et leurs pratiques culturelles. Les Premiers Peuples résistent aux violences coloniales depuis 529 ans, il est grand temps d'établir un dialogue de nation à nation, d'établir une coexistence pacifique et de mettre fin à ce régime de dépossession. 9

Les conséquences des politiques coloniales passées et actuelles se manifestent notamment par une surreprésentation des Autochtones dans les taux d'incarcération, les taux de suicide, dans la population itinérante, etc. Soulignons aussi les conditions d'existence difficiles dans certaines communautés qui n'ont toujours pas accès à de l'eau potable, à l'électricité ou font face à une pénurie de logements.



CRÉDITS - MICHELLE GILBERS - ALAMY STOCK PHOTO

LE TROU DU DIABLE

C'EST 15 ANS
D'ENGAGEMENT
SOCIAL, SPORTIF,
COMMUNAUTAIRE
ET CULTUREL.



LA GAZETTE DE LA MAURICIE • 3

Le droit de se rafraîchir

Les résidents de Sainte-Thècle sont choyés : le parc Saint-Jean-Optimiste, au cœur du village, se trouve aux abords du Lac-Croche et comprend une plage accessible gratuitement à toute la population. Cet attrait indéniable fait même partie des éléments qui motivent l'arrivée de nouveaux résidents. C'est le cas pour Andrée-Ann Cloutier et François Cyr, pour qui cet élément est entré en ligne de compte dans leur décision de s'installer à Sainte-Thècle : « Lorsque des amis de l'extérieur viennent nous rendre visite, ils nous envient ! On est vraiment chanceux d'avoir accès à ce plan d'eau, c'est un avantage qui n'est pas offert dans toutes les municipalités » ont-ils constaté.



STÉPHANIE DUFRESNE

Au Québec, l'article 919 du Code civil stipule que « le lit des lacs et des cours d'eau navigables et flottables, jusqu'à la ligne des hautes eaux » est propriété de l'État. C'est donc une richesse non privatisée, qui nous appartient à tous. Toute personne aurait donc le droit de circuler sur les cours d'eau et les lacs du Québec, à la condition d'y avoir légalement accès. Or les points d'accès aux plans d'eau de la Mauricie sont peu nombreux par rapport au grand nombre de lacs et de rivières sur le territoire.

Par exemple, sur les 38 lacs du territoire de Saint-Élie-de-Caxton, il n'y a qu'un seul accès à la baignade ouvert au public, sur un site

privé (payant). À Saint-Mathieu-du-Parc, la municipalité gère un accès public à la rivière Shawinigan mais aucun accès municipal n'est offert sur les 83 lacs de son territoire. Même constat à Saint-Alexis-des-Monts qui n'offre pas d'accès public municipal pour la baignade sur son territoire qui comprend plus de 600 lacs. Donc, à moins d'avoir des amis riverains, il n'est pas si facile d'accéder gratuitement à un plan d'eau naturel dans la région.

MOBILISATION CITOYENNE POUR L'ACCÈS AUX PLANS D'EAU À TROIS-RIVIÈRES

C'est le message que souhaitent passer les organisateurs du Grand Splash de Trois-Rivières, un événement qui a eu lieu le 2 juillet dernier aux abords du Lac St-Pierre. A cette occasion, une vingtaine de participants se sont baignés dans le lac Saint-Pierre au centre Plein-air Ville Joie. Cette action nationale de sensibilisation, mise en place par la Fondation Rivières, s'est aussi tenue dans 9 autres lieux à travers le Québec.



PHOTO : STÉPHANIE DUFRESNE

Le territoire de la Mauricie comprend des milliers de lacs et de nombreuses rivières. Pourtant, accéder gratuitement à un site de baignade naturel dans la région est un défi. En contexte de réchauffement climatique, qu'attendons-nous pour élargir l'accès public aux plans d'eau ?

En Mauricie, l'événement était organisé par Mobilisation Climat Trois-Rivières. « Au Québec on est entouré d'eau, mais souvent les berges sont soit privatisées, soit que la qualité de l'eau n'est pas au rendez-vous et il y a d'autres raisons, comme des courants très forts, pour lesquelles les gens n'y ont pas accès » explique Joyce Renaud, présidente de l'organisation.

Elle souligne entre autres que la capacité d'accueil maximale de la plage de l'île Saint-Quentin est de 300 personnes, alors que la population de Trois-Rivières avoisine les 138 000 personnes. « C'est insuffisant, dit-elle, en plus de nécessiter de longs déplacements pour les citoyens des secteurs plus éloignés comme Pointe-du-Lac ou Saint-Louis-de-France. Il y a pourtant de la place dans la région pour réaliser des aménagements de berges respectueux de l'environnement et sécuritaires qui permettraient aux gens d'accéder à des endroits plus près de chez eux pour se baigner. »

Pour Frédéric Ménagé, militant au sein de l'organisation citoyenne Mouvement bleu et membre du conseil d'administration de la Fondation Rivières, la multiplication des accès aux berges apporte aussi de nombreux bénéfices, notamment sur le plan de la sensibilisation à préserver la qualité de l'environnement naturel et humain : « on peut, par exemple, conscientiser les gens à la présence d'espèces sensibles à proximité des berges par des affiches aux points d'accès. Le simple fait de bien définir où se trouve un accès à l'eau évite que les usagers passent à des endroits qui dérangent les riverains, on crée alors une situation plus harmonieuse pour tout le monde » soutient-il.

Selon Mobilisation Climat Trois-Rivières, la plage du centre Plein-Air Ville Joie est un site qui mérite d'être connu en raison de sa beauté et de sa proximité pour la population de Trois-Rivières. Le seul frein semble être la perception d'une mauvaise qualité de l'eau : « parfois, les gens n'osent pas s'aventurer dans le lac Saint-Pierre. La ville de Trois-Rivières pourrait contribuer en réalisant des tests quotidiens avec des appareils à analyse rapide des paramètres de qualité de l'eau » estime Joyce Renaud.

UNE MESURE D'ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Les récentes fuites médiatiques sur les conclusions du prochain rapport du Groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat (GIEC) ne sont guère rassurantes : les changements climatiques arrivent plus vite que prévu. Les deux canicules printanières au Québec et les multiples décès attribuables à des chaleurs extrêmes en Colombie-Britannique à la fin juin laissent présager de ce qui nous attend dans les prochaines années.

L'accès restreint aux plans d'eau est difficilement conciliable avec les nécessaires mesures qui doivent rapidement être mises en place pour nous adapter aux changements climatiques. Nous ne sommes pas toutes et tous égaux devant les effets de la crise climatique. Les personnes à plus faibles revenus ont généralement moins d'accès à des espaces climatisés, à une piscine ou à des parcs urbains ombragés dans leur quartier. En contexte de réchauffement du climat, toute la population devrait pouvoir bénéficier, pour se rafraîchir, de ce patrimoine collectif que sont nos plans d'eau. 9

RENOUÉE DU JAPON

Champ libre à une plante envahissante indestructible

Pour qui sait la reconnaître, l'étendue de la renouée du Japon dans la région saute aux yeux. Bien qu'elle soit considérée comme l'une des cent pires plantes envahissantes sur la planète et qu'elle modifie les milieux naturels et habités, peu d'actions sont actuellement mises en œuvre pour la contrôler.

STÉPHANIE DUFRESNE

Parce qu'elle est plutôt jolie, la renouée du Japon (*Reynoutria japonica* Houttuyn), aussi appelée bambou japonais a été importée d'Asie et introduite dans les plates-bandes comme plante d'ornement au début du 19e siècle. Elle connaît aujourd'hui une expansion fulgurante et envahit les berges des cours d'eau, les fossés et les terrains en friche, supplantant les plantes indigènes qui s'y trouvent.



PHOTO : RENOUÉE DU JAPON – CRÉDITS : GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Cette plante herbacée vivace a tout pour prospérer : elle pousse rapidement sur une grande variété de types de sols, peut atteindre 4 mètres de hauteur et crée de larges massifs dont le système racinaire empêche la croissance des autres plantes. Ses rhizomes, sous terre, peuvent atteindre 2 mètres de profondeur et s'éloigner jusqu'à 7 mètres du plant d'origine. Elle se multiplie facilement par ses racines et même un tout petit fragment de tige peut produire un nouveau plant. De plus, le réchauffement climatique lui est favorable puisque l'allongement de la saison permet maintenant à ses graines d'arriver à maturité.

Lorsqu'elle s'implante dans un milieu, la renouée du Japon affecte la biodiversité. Elle s'installe facilement en bordure des cours d'eau puisque ses fragments et ses graines sont souvent transportés par l'eau. Ne retenant pas bien le sol du rivage, sa présence entraîne une érosion des berges. En milieu habité, ses racines peuvent perforer l'asphalte et les fondations des maisons. Elle fait également passer un mauvais moment aux jardiniers amateurs qui cherchent à l'éliminer.

Chez nos voisins ontariens, il est illégal de cultiver la renouée du Japon. Au Québec, certaines municipalités, comme Baie-Saint-Paul, légifèrent pour l'interdire sur leur territoire.

UNE LUTTE DE LONGUE HALEINE SUR L'ÎLE SAINT-QUENTIN

En 2015, le Comité ZIP Les Deux Rives a bénéficié d'un programme de soutien financier de la Fondation de la faune du Québec pour lutter contre la propagation de la renouée du

Japon sur l'île Saint-Quentin. Le Comité avait alors recensé 31 colonies de ces plantes envahissantes sur l'île, qui couvraient 3500 mètres carrés.

Selon Sophie Lacoursière, coordonnatrice au Comité ZIP Les Deux-Rives, le projet visait à faire en sorte que la renouée du Japon ne colonise pas plus d'espace dans ce milieu humide riche en biodiversité. Les tiges furent coupées et les rhizomes de surface arrachés manuellement. Puis les zones touchées ont été recouvertes d'une toile géotextile robuste. L'année suivante, le comité a planté des tiges de saules au travers d'incisions dans la toile, pour faire compétition à la plante envahissante. Six ans plus tard, il n'est pas question d'enlever les toiles. « Notre action a permis de contenir la propagation, mais il faut continuer à aller arracher les repousses en bordure de la toile. On ne peut pas parler d'éradication, mais seulement de contrôle. Cette plante est coriace, c'est un combat de très longue haleine », explique madame Lacoursière.

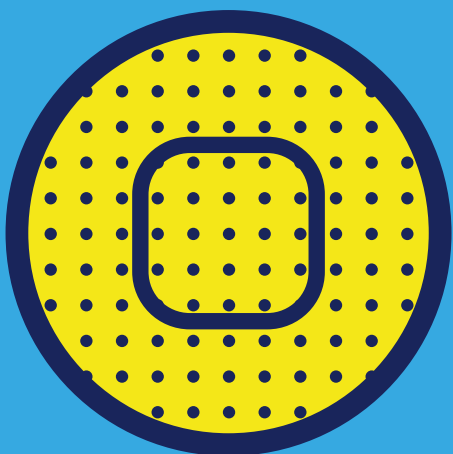
Dans l'ouvrage 50 plantes envahissantes - Protéger la nature et l'agriculture, le chercheur Claude Lavoie explique que l'excavation profonde est la seule méthode éprouvée pour éradiquer la renouée du Japon. Le sol contenant les rhizomes est irrécupérable et doit être acheminé vers un site d'enfouissement sanitaire ou un dépôt de sols contaminés. Les études démontrent que la tonte ou le recouvrement à l'aide d'une toile occultante donnent des résultats partagés. Sur le web, on trouve des initiatives qui mettent à contribution des moutons ou des porcs pour manger

les tiges et déterrer les racines de la renouée du Japon dans les milieux envahis.

LE CONTRÔLE PAR L'ASSIETTE

Cueillies au printemps, les jeunes pousses tendres et comestibles de renouée du Japon ressemblent à des asperges au goût de rhu-barbe et d'oseille. Il n'en fallait pas plus pour que Isabelle Dupuis, chef-propriétaire du Restaurant Le Presbytère de Saint-Stanislas, la mette au menu. Depuis quelques mois, elle développe des recettes : brioches, puddings et crèmes glacées à la renouée du Japon, mais aussi en soupe, en marinades ou enroulées dans du jambon avec une sauce à base de fromage. « Les gens sont agréablement surpris, il y a un très bel accueil pour ces nouveaux produits », se réjouit-elle. La microbrasserie Le Presbytère propose même une bière à la renouée du Japon : « la Repentante », une bière de type Gose à 3,6% d'alcool sera sur l'ardoise jusqu'à la fin du mois de juillet.

Vu la présence répandue de la renouée du Japon dans la région, Isabelle Dupuis ne manquera pas de sitôt de cette matière première pour ses recettes. Mais même si elle souhaite faire découvrir la valeur culinaire de cette plante, elle croit qu'il est tout aussi important que le grand public soit informé de ses impacts négatifs sur le milieu. « Depuis que je la cuisine au restaurant, plusieurs personnes m'ont offert des plants de renouée du Japon pour mon jardin. Les gens n'ont pas conscience qu'il ne faut pas la propager car ensuite elle prend toute la place et il est impossible de s'en débarrasser. Il y a de l'éducation à faire à ce sujet », conclut-elle. 9



**La 2^e dose du vaccin
est essentielle.**



**L'effet combiné des deux doses assure une meilleure protection
contre la COVID-19, pour une plus longue durée.**

Assurez-vous de recevoir la 2^e dose de votre vaccin.

Jacques Lacoursière (1932-2021), un « passeur de mémoire »

Le 1^{er} juin 2021, l’auteur Jacques Lacoursière est décédé à l’âge de de 89 ans. C’est l’occasion de revenir sur la carrière tumultueuse et bien remplie d’un homme qui a voué toute sa vie à l’histoire du Québec.



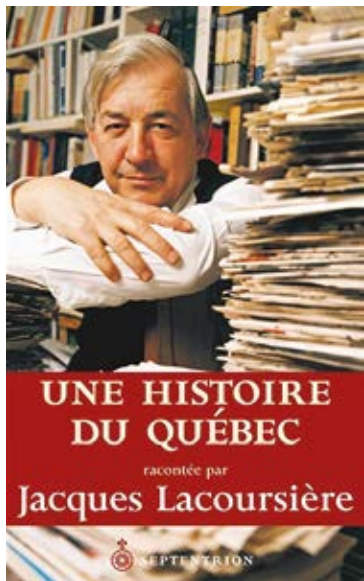
JEAN-FRANÇOIS
VEILLEUX

Né le 4 mai 1932 à Shawinigan, au sein d’une famille nombreuse avec un père imprimeur, Lacoursière se destinait d’abord à la prêtrise. Il fait un détour par le droit mais il abandonne ses études afin d’aider l’entreprise familiale. À la fin des années 1950, alors qu’il est étudiant à l’École normale Maurice-L.-Duplessis de Trois-Rivières, son jeune professeur, Denis Vaugois, lui donne la « piqure » de l’histoire du Québec. Il délaisse la littérature et l’enseignement pour plonger dans les archives de la Nouvelle-France.

DES ŒUVRES SIGNIFICATIVES

Il devient rapidement secrétaire à la rédaction du *Boréal Express*, journal d’histoire du Canada, un projet initié après des discussions avec les historiens Gilles Boulet (recteur-fondateur de l’UQTR) et Mgr Albert Tessier. C’est Lacoursière qui trouve la devise du *Boréal Express*, « Par l’histoire – citoyen du temps »,

Historien, archiviste, chercheur, animateur, consultant, conférencier, communicateur, vulgarisateur, professeur, Jacques Lacoursière se plaisait même à se déguiser en personnages historiques.



Conférence de Jacques Lacoursière à la Chambre de commerce de Trois-Rivières le 25 septembre 1991. Avec M. Gilles Boulet qui a présenté le conférencier ; le président de la Chambre, Me François St-Arnaud ; l’historien Jacques Lacoursière ; et le président des petits déjeuners PME de la Chambre, M. Jean Fournier.

publié à Trois-Rivières de 1962 à 1973, illustré et mis en page par un autre Trifluvien, Lévis Martin.

Avec Vaugois, avec qui il va mettre sur pied la Société d’histoire Pierre-Boucher, Lacoursière s’associe pour divers projets, notamment la rédaction d’un manuel scolaire pour le ministère de l’Éducation, en collaboration avec l’historien Jean Provencher : Histoire 1534-1968 qui va devenir Canada-Québec, synthèse historique.

Outre ses ouvrages moins connus sur les Troubles de 1837-38, la Révolution américaine ou sur la Crise d’octobre, on peut aussi penser à la série de 144 fascicules *Nos racines – Histoire vivante des Québécois*, alors vendus dans les épiceries, les librairies, les tabagies et les kiosques à journaux, rédigés avec Hélène-Andrée Bizier de 1979 à 1982. Pendant plusieurs années, ce sera d’ailleurs « le plus précieux réservoir d’illustrations en histoire du Québec » selon Vaugois. Pour la télévision, il participe entre autres à la création de la série Les Forges

du Saint-Maurice (108 épisodes diffusés de 1971 à 1975) et il sera aussi chargé de la recherche pour la célèbre série de Denys Arcand sur Maurice Duplessis interprétée par Jean Lapointe (1977-1978).

En 1996, c’est la série télévisée réalisée par Gilles Carle, *Épopée en Amérique: une histoire populaire du Québec*, qui associe définitivement son visage avec la vulgarisation de notre passé, une série en 13 épisodes qui décroche trois Gémeaux en 1997.

Parmi les 18 ouvrages historiques qu’il a corédigés ou publiés personnellement, entre 1968 et 2008, sa plus grande œuvre reste sans doute son *Histoire populaire du Québec* dont les cinq tomes, publiés entre 1995 et 1997, se sont vendus à plus de 250 000 exemplaires. C’est une œuvre magistrale qui totalise plus de 2 000 pages et qui sera exploitée dans la série Le Canada: une histoire populaire (17 épisodes diffusés à Radio-Canada entre octobre 2000 et novembre 2001). Depuis l’Histoire du Canada de François-Xavier Garneau (1809-1866),

publiée d’abord de 1845 à 1852, « aucun historien n’avait osé entreprendre une histoire aussi vaste » sur le Québec, selon Denis Vaugois, incluant l’ouverture aux peuples autochtones.

UN HÉRITAGE À HONORER

Historien, archiviste, chercheur, animateur, consultant, conférencier, communicateur, vulgarisateur, professeur, Jacques Lacoursière se plaisait même à se déguiser en personnages historiques. Son plus grand mérite, selon André Champagne, est d’avoir stimulé, tout au long de sa carrière, l’intérêt du public pour l’histoire du Québec. Selon Gilles Gougeon, Lacoursière correspondait à « une sorte de pionner moderne de l’enseignement de l’histoire. » En effet, il a toujours misé sur l’importance pour un peuple de connaître son passé et son présent pour mieux contrôler l’avenir et surtout d’éviter de répéter les erreurs. Refusant la polémique, il souhaitait établir une histoire rassembleuse tout en évitant la confrontation.

En conclusion, il faut retenir de cet homme passionné tout

un travail de vulgarisation permettant à un large public non seulement de se rapprocher de la trame historique du récit national des Québécois(es), pour la comprendre, mais aussi pour se la réapproprier. « La vulgarisation, écrit Vaugois, signifie alors une démocratisation de la connaissance historique. » Pour Lacoursière, l’histoire comme la mémoire des peuples est absolument indispensable pour éviter l’amnésie. Ironiquement, Lacoursière souffrait de la maladie d’Alzheimer lors des dernières années de son existence. Il laisse dans le deuil sa femme Suzanne Marchand et leurs cinq enfants. Cet héritage majeur dans la valorisation de notre mémoire collective doit être salué comme un tremplin vers l’affirmation de la culture québécoise, une œuvre impressionnante qui saura encore longtemps nourrir intellectuellement plusieurs générations. Merci beaucoup Jacques! 🇵🇸

SOURCES ET ENTREVUE COMPLÈTE DISPONIBLE
sur notre site gazettemauricie.com

FIER DE SOUTENIR L'INFORMATION!

RADIO BINGO

DE LA MAURICIE

TOUS LES SAMEDIS DÈS 18H

SHAWINIGAN ET TROIS-RIVIÈRES, BRANCHEZ-VOUS AU 92.9
OUEST DE LA MAURICIE, SYNTHONISEZ LE 103.1

103.1

COUNTRY POP

Le jeu de hasard : une industrie toxique ?

Au Canada, les jeux de hasard et d'argent (JHA) génèrent quelque 37 000 emplois. Les principaux acteurs - et personne ne s'en étonnera - sont les organismes gouvernementaux , tel Loto-Québec. Le secteur privé est aussi présent et les experts estiment à plus de 20 milliards de dollars le chiffre d'affaires de cette industrie (loteries, casinos, courses de chevaux, jeux en ligne, etc.) à l'échelle canadienne. Une telle somme place le Canada parmi les puissances mondiales pour l'importance de cette industrie. En 2020, le montant dépensé dans les jeux de hasard de toutes sortes se chiffrait à plus de 400 milliards de dollars américains à l'échelle internationale.

JULES BERGERON



Tout cet argent ne provient que d'un seul endroit, soit du portefeuille des clients. Pour illustrer et quantifier ce propos, les données ne manquent pas. A l'échelle canadienne, on estimait que seulement pour les jeux de hasard en ligne, chaque résident avait dépensé 825 \$ en moyenne en 2019. Les études québécoises mentionnent que deux personnes sur trois dans la province sont des adeptes plus ou moins réguliers de jeux de hasard. Ce sont les loteries qui ont la plus forte clientèle, avec plus de 90 % des personnes qui déclarent s'adonner aux jeux de hasard et d'argent.

Dans son rapport annuel 2020-2021, Loto-Québec fait état d'une chute de quelque 50 % de ses revenus, un recul provenant de l'arrêt des opérations des casinos et des établissements de jeu de tout genre. Les revenus des loteries ont été moins touchés tandis que les mises faites via les jeux en ligne ont explosé. Pour les 6 premiers mois de 2020, les revenus générés par ce type de pari étaient 4 fois supérieurs à leur niveau de 2019. La pandémie de COVID-19 n'est pas étrangère du tout à cette poussée de revenus tout aussi forte que préoccupante.

Et qu'a-t-on constaté en parallèle ? Une hausse de la dépendance au jeu en ligne. Concernant les demandes en lien à des problèmes de jeux de hasard et d'argent, la directrice de la Maison Jean Lapointe affirmait à *L'Actualité* en février que « neuf joueurs sur dix ont maintenant des problèmes de jeu en ligne alors qu'avant la pandémie, c'était une minorité » (*L'Actualité*, 9 février 2021)

SPIRALE DE LA DÉPENDANCE

Cette spirale de la dépendance au jeu risque-t-elle de s'intensifier ? L'Industrie canadienne du jeu de hasard reconnaît d'emblée qu'entre 1 % et 2 % de la population adulte souffre d'une dépendance au jeu, soit environ 600 000 personnes. D'autres mentionnent le chiffre d'un million de Canadiens aux prises avec cette pathologie sociale. Dans le cas des jeux en ligne, les victimes de jeu compulsif sont 4 fois plus nombreuses par rapport aux autres types de jeux. Le site internet de Jeu Aide et Référence estimait pour l'année 2019 qu'il y avait au Québec 96 500 joueurs à risque modéré de dépendance et 27 500 joueurs pathologiques probables. Et cela n'est sans doute qu'une hypothèse à la baisse, car la pandémie a aggravé la situation.

PROMESSES DE BONHEUR FACTICE

N'y-a-t-il pas une forme d'hypocrisie de la part de cette industrie et de l'État ? Celle-ci se vante de générer



PHOTO : DOMINIC BÉRUBÉ

Le Salon de jeux de Trois-Rivières ainsi que les salles de bingo de la région ont pu rouvrir leurs portes le 14 juin dernier suite à l'assouplissement des mesures sanitaires. Le nombre de personnes autorisées à être admises a été rapidement atteint, preuve que plusieurs avaient hâte de reprendre leur loisir et de socialiser dans le plaisir et la bonne humeur. Sans oublier l'espoir que la chance puisse leur sourire. Voilà tous les éléments gagnants de l'industrie du jeu de hasard. Car il s'agit bien d'une industrie, avec ses travailleurs et travailleuses, sa clientèle, ses statistiques et son chiffre d'affaires... sans oublier ses victimes.

des retombées économiques importantes (30 milliards de dollars au Canada) et d'être parmi les plus performant mondialement , le tout en permettant aux gouvernements des provinces d'engranger des profits significatifs. On se permet même par des campagnes publicitaires de masse de propager des promesses de bonheur factice advenant une mise gagnante ! Sans doute reconnaît-on le problème du jeu compulsif, qui fragilise la qualité de vie

et la santé mentale des personnes touchées, mais en mettant d'abord et avant tout l'accent sur le jeu responsable, comme s'il s'agissait d'un mal nécessaire !

Quand vous aurez l'occasion de visionner sur vos écrans une publicité de Loto Québec, amusez-vous à essayer de lire le libellé qui figure tout au bas de l'écran mentionnant qu'il faut jouer prudemment et de manière responsable....Vous serez

peut-être en mesure de constater que si le jeu de hasard ne tue pas, il est tout de même hautement toxique sur le plan de la santé individuelle et publique. Il blesse profondément les individus, sinon leurs proches et indirectement c'est la société qui encaisse les conséquences. 📰

SOURCES DISPONIBLES sur notre [site gazettemauricie.com](http://site.gazettemauricie.com)

Pour vivre un moment d'évasion et participer à la relance culturelle de votre région, visitez les musées qui vous entourent.

Ils ont tant à offrir, il y a tant à découvrir.

TANT À DÉCOUVRIR
LES MUSÉES DU QUÉBEC
musees.qc.ca

#MuséesQc

En partenariat avec: Québec

LA GAZETTE DE LA MAURICIE • 7

**Même vacciné,
on doit se protéger.**





**Continuons d'appliquer les mesures sanitaires
pour se protéger et protéger les autres.**

[Québec.ca/coronavirus](https://quebec.ca/coronavirus)

TERRITOIRES AUTOCHTONES

De la reconnaissance à la négociation

« Territoire non cédé » : voilà une expression prononcée de plus en plus souvent, non seulement par les représentants des diverses nations autochtones peuplant le Québec et le Canada, mais également par les élus allochtones du pays lors de prises de paroles médiatisées. Legs de la Commission de vérité et réconciliation sur les pensionnats « indiens » menée de 2007 à 2015, cette reconnaissance symbolique des droits des Autochtones dans l’espace public sous-tend également un lot de revendications de la part des Premières Nations, notamment sur le plan de la protection de leurs langues, de leurs territoires et des modes de gouvernance autochtone.

ALEX DORVAL

Bien que la reconnaissance de la présence initiale des Autochtones sur le territoire constitue un premier pas vers la réconciliation des divers peuples y cohabitant aujourd’hui, certains Autochtones aimeraient voir les élus passer de la réconciliation symbolique à la table de négociation.

C’est le cas notamment de Serge Otsi Simon, grand chef mohawk de Kanesatake qui publiait le 7 juin une lettre dans La Presse s’adressant au gouvernement Legault. Rappelant que le Québec s’est constitué sur des territoires non cédés autochtones, ce dernier demandait à François Legault d’inclure les notions de protection du territoire, des langues et de la culture des Premières Nations dans sa tentative d’inclure le Québec comme nation dans la constitution canadienne, avec actuellement comme seule langue officielle, le français. Si ce projet de Loi 96 devait ainsi se concrétiser, le chef Simon indique qu’il s’agirait là, ni plus ni moins, d’une « deuxième colonisation ».

Questionné à savoir si le gouvernement allait donner suite à cet appel à la négociation, le bureau du ministre Simon Jolin-Barrette a répondu par courriel que « Le PL96 Loi sur la langue officielle et commune du Québec, le français, concerne la langue française. Il s’agit de deux enjeux distincts. Nous tenons toutefois à réitérer l’importance que nous accordons aux droits des communautés autochtones, dont celui de maintenir et de développer leur langue et culture d’origine tel que reconnu par la Charte de la langue française. Le projet de loi 96 respecte l’esprit de la loi 101. En ce sens, tout comme la Charte actuelle, le PL96 ne mine d’aucune façon le droit inaliénable des Premières Nations et des Inuits d’assurer le maintien et le développement de leur langue et de leur culture traditionnelle. »

Malgré la reconnaissance des droits autochtones de la part des gouvernements allochtones, les divergences d’opinions sur la nature des politiques et lois semblent, dans bien des cas, maintenir la négociation avec les Premières Nations au point mort.

La reconnaissance, purement symbolique ? « Il faut distinguer que le principe de reconnaissance est d’abord symbolique et donc que son importance n’est pas juridique, mais vise surtout à prendre acte de la présence autochtone sur les territoires et à lutter contre l’invisibilité de ces peuples, dont parlait Richard Desjardins il y a déjà quelques années. C’est important, car ça change la vision de la société », explique Sébastien Brodeur-Girard, professeur en droit et gouvernance autochtones à l’École d’études autochtones de l’UQAT.

En matière de reconnaissance des droits des Premières Nations, M. Brodeur-Girard constate un certain retard du gouvernement québécois face aux gouvernements du reste du Canada : « Tranquillement le droit canadien s’ouvre aux traditions juridiques autochtones. Le droit civique du Québec et le Common Law évoluent ensemble, alors pourquoi ne pas reconnaître le droit autochtone et enrichir notre rapport au territoire et au vivre-ensemble ? »

Le professeur cite en exemple la Faculté de droit de l’Université de Victoria en Colombie-Britannique qui forme spécifiquement des avocats en droit autochtone. Mais si la question de la reconnaissance symbolique sous-tend des revendications sur le plan juridique, peut-on dire que cette reconnaissance est purement symbolique ? À partir de la reconnaissance des droits, les Premières Nations seraient-elles en mesure d’exiger plus facilement la concession de



« La vision libérale et occidentale de la propriété du territoire est ancrée dans le Terra nullius, instaurée au 16^e et 17^e siècle stipulant que s’il n’y a pas de peuples civilisés qui habitent sur ce territoire, il peut être revendiqué. C’est une notion qui aujourd’hui ne tient plus » - Sébastien Brodeur-Girard, professeur à l’École d’études autochtones de l’UQAT

territoires « non cédés » ? Et serait-ce là la crainte du gouvernement québécois déjà aux prises avec ses propres revendications en matière de souverainetés territoriale et culturelle au sein de la fédération canadienne ?

LES REVENDICATIONS AUTOCHTONES « ÇA FINIT OÙ ? »

Dans une formation offerte par les Centres d’amitié autochtone de la Mauricie aux organismes communautaires de la région, un intervenant allochtone avait posé cette question qui était restée en suspens: « La question ce n’est pas ça finit où, mais c’est ça commence où ? Il faut inverser la dynamique, il faut se rappeler qu’il n’y a pas eu de signature de traité ni de conquête. Ces gens-là ont toujours continué à habiter le territoire, ils ont même aidé les colons à s’installer, puis ils se sont fait tasser », fait valoir M. Brodeur-Girard.

Face à la crainte que certains Québécois et Québécoises pourraient avoir de perdre des droits sur l’occupation de certaines terres, le professeur explique qu’il s’agit avant tout d’une vision de cohabitation: « Il n’est pas question de dire “On reprend le contrôle de tous nos territoires et retournez en Europe !”. C’est plutôt la cogestion qui intéresse les Premières Nations. »

Au-delà de la reconnaissance, le professeur affirme qu’il y a bel et bien des revendications sur lesquelles il faudra se pencher si le Québec souhaite établir une relation de réconciliation sincère avec les Premières Nations. Le nœud de la négociation comme dans bien des enjeux semble prendre forme lorsque la discussion glisse en territoires économiques.

« Des entreprises forestières et entreprises minières opèrent depuis des décennies, voire des siècles, sans que les nations qui occupaient déjà le territoire puissent toucher de redevances financières », fait remarquer Sébastien Brodeur-Girard. « Les Cris et les Inuits sont allés devant les tribunaux et ont fini par obtenir la signature de traités, mais pour d’autres nations, dont les Innus et les Atikameks, ça traîne parfois depuis plus de 40 ans. »

NÉGOCIATION SANS JUDICIARISATION, C’EST POSSIBLE ?

Ghislain Picard, chef de l’Assemblée

des Premières Nations du Québec et du Labrador déplorait l’attitude d’Ottawa qui consiste à systématiquement judiciaireiser les négociations avec les nations autochtones. Le problème selon M. Brodeur-Girard serait qu’Ottawa approche les notions de droit et de territoire dans une conception occidentale qui ne cadre pas avec celle des Premières Nations : « On arrive avec une vision libérale de la propriété qui s’est développée au 16^e et 17^e siècle en Europe et qui dit que chaque bout de terrain doit appartenir à telle personne ou tel groupe et qui exige que ce soit bien défini sur papier. Ce qui ne convient pas à la façon dont les peuples autochtones s’entendaient entre eux par traité d’alliance qui mettait l’accent sur la relation orale et la responsabilité partagée envers le territoire plutôt que sur le contrat écrit et la vigilance qui tend à diviser. »

Cette conception occidentale du territoire et de ses limitations se transposerait « dans le moule juridique canadien, comme dans la loi sur le statut des Indiens, qui vient définir qui est indien et qui ne l’est pas, et ce à quoi il a droit. »

Dans la tradition autochtone, le territoire n’est pas « possédé », mais plutôt « occupé » par des groupes divers qui ont des responsabilités partagées envers la protection de celui-ci, de la nature et des êtres vivants qui l’occupent.

Cela expliquerait pourquoi les modèles de négociation judiciaires imposés par Ottawa sont souvent réfutés par les peuples autochtones. Questionné sur ce à quoi ressembleraient les modèles de négociation et de gouvernance autochtones, M. Brodeur-Girard cite en exemple le fameux wampum à deux voies. Cette banderole présentant deux lignes mauves symbolisant le navire de la Couronne et le canot des Premières Nations est souvent brandie dans les tribunaux canadiens. Ce geste, comme le faisait remarquer l’avocate spécialisée en droit autochtone Jacynthe Ledoux, « s’inscrit en continuité avec une posture de contestation de la juridiction des tribunaux canadiens qu’appuie une lecture du wampum à deux voies qui insiste sur le principe d’autonomie. »

« La réalité politique fait que les Premières Nations sont obligées d’avancer selon les règles imposées qui exigent de délimiter des territoires. On oblige à délimiter les

frontières, à parler de possession plutôt que d’aller vers des approches plus constructives. », insiste M. Brodeur-Girard qui nuance que « le processus de réconciliation nécessite également des négociations entre les diverses nations autochtones elles-mêmes. »

Invité à projeter à quoi pourrait ressembler la cogestion des territoires comme souhaité par les Premières Nations, M. Brodeur-Girard évoque des « zones partagées avec redevances, combinées à des zones plus larges où la consultation des Premières Nations serait requise. Il y a moyen de moduler de cette façon-là, mais il faut d’abord commencer par reconnaître les droits des Premières Nations, et c’est là que la reconnaissance entre en jeu. »

PRÉJUGÉS SUR LA GOUVERNANCE AUTOCHTONE

Le professeur soutient que les préjugés envers les individus des Premières Nations se transposent dans des préjugés envers les groupes de représentation et institutions autochtones: « On commence tout juste à parler des savoirs et des modes de gouvernance autochtone. »

Il fait également valoir que la gouvernance autochtone a sa propre histoire qui a elle aussi sa modernité, pas si étrangère à celle des Blancs d’Amérique : « Les femmes prennent de plus en plus d’importance au sein des conseils de bande. »

Bien qu’il constate un retard dans la reconnaissance du Québec par rapport au reste du Canada, le professeur semble plein d’espoir : « on dirait que là c’est en train de se passer. La mort de Joyce Echaquan a surement contribué à cet éveil de la conscience populaire. De plus en plus de gens admettent qu’il y a des problématiques sérieuses auxquelles on doit s’attaquer aujourd’hui. Il faut accepter que les solutions viennent des communautés et que tout ça ne se fera pas du jour au lendemain. »

SOURCES DISPONIBLES sur notre [site gazettemauricie.com](http://site.gazettemauricie.com)

Le prix du rêve olympique

Le 23 juillet 2021 s'ouvriront les Jeux de la XXXII^e olympiade de l'ère moderne, à Tokyo au Japon. Repoussé d'une année en raison de la pandémie de COVID-19, cet événement d'une ampleur démesurée est attendu impatiemment par la planète en entier, comme s'il s'agissait du symbole ultime du « retour à la normale ». Nous pourrions alors célébrer la solidarité internationale, l'esprit de compétition et les performances époustouflantes des athlètes ! Après une année et demie de crise, place au rêve !

DANIEL LANDRY
COMITÉ DE SOLIDARITÉ/ TROIS-RIVIÈRES

S'agit-il bel et bien d'un rêve ? Derrière cette célébration de la performance sportive se cachent bien des zones sombres. D'abord, celle de l'argent. Selon une estimation du gouvernement japonais, les coûts des Jeux se chiffraient à plus de 25 milliards de dollars américains. On peut prétendre qu'il s'agit là d'investissements qui, pour le Japon, rapporteront sur le long terme. C'est cependant bien mal connaître l'histoire récente des Jeux olympiques. Les infrastructures sont lourdes et coûteuses à entretenir, ce qui mène souvent à des scénarios comme celui de Rio où, après les Jeux de 2016, on a laissé déperir une bonne partie des stades et autres installations. C'est sans compter que, vu les sommes impliquées dans l'organisation de Jeux, les scandales de corruption sont récurrents. Si les Jeux rapportent, la richesse ne ruisselle clairement pas vers le bas.

Trop d'argent est donc engagé pour qu'on annule ou reporte une seconde fois juste à penser aux contrats de milliards de dollars des diffuseurs NBC et Discovery. L'événement aura lieu. Même si 80 % des Japonais sont contre sa tenue. Même si les Jeux doivent se tenir sans touristes étrangers. Même si, surtout, il faut faire preuve d'un déni remarquable, étant donné que la pandémie est bien loin d'être terminée. Des pays et des continents en entier n'ont toujours pratiquement aucun accès à la vaccination et rien ne laisse présager que les choses vont s'améliorer rapidement.

Une autre zone ombragée est certainement celle de la géopolitique. L'auteur Pascal Boniface

a démontré comment les Jeux ont toujours servi les intérêts des puissants et établi des confrontations en matière de relations internationales. Que ce soit Hitler en 1936 qui voulait se servir des Jeux de Berlin pour séduire le monde et démontrer le retour en puissance de l'Allemagne nazie. Ou les Soviétiques et les Américains qui se faisaient la Guerre froide par le biais du sport, quitte à boycotter les participations à Moscou (1980) ou à Los Angeles (1984). Ou, plus récemment, le coup d'éclat du gouvernement Poutine qui a tenu les Jeux d'hiver les plus coûteux de l'histoire, en pleine station balnéaire à Sotchi (2014), quelques jours à peine après avoir envahi la Crimée. Dans ces cas (et bien d'autres), le sport est instrumentalisé à des fins commerciales, politiques et parfois même guerrières.

Enfin, une dernière zone d'ombre qui ne peut être négligée est celle-là même de la raison d'être des Jeux. Dans les dernières années de sa vie, le généticien Albert Jacquard (1925-2013) critiquait les fondements des Olympiques en les décrivant comme l'incarnation suprême de la « religion de compétition ». À ses yeux, le corps humain est instrumentalisé à de strictes fins de performance. Et c'est cette aliénation qui conduit fatalement au dopage (révélé ou non) et à la tromperie.

Ces critiques n'enlèvent rien aux années d'efforts des athlètes pour qui les Jeux représentent le rêve d'une vie. Elles mettent cependant en lumière que les Jeux olympiques ne représentent assurément pas cet idéal humanitaire auquel voudrait parfois nous faire croire. 



CRÉDIT PHOTO : FRANCE OLYMPIQUE, FLICKR.COM

De l'aspect financier à la géopolitique, en passant par la raison d'être de ces Jeux, incarnation suprême de la « religion de compétition » selon le généticien Albert Jacquard, nombreuses sont les zones ombragées dans cette célébration de la performance sportive.

POUR AGIR ET EN SAVOIR PLUS

COMITÉ DE SOLIDARITÉ/TROIS-RIVIÈRES
819 373-2598 - WWW.CS3R.ORG
WWW.IN-TERRE-ACTIF.COM



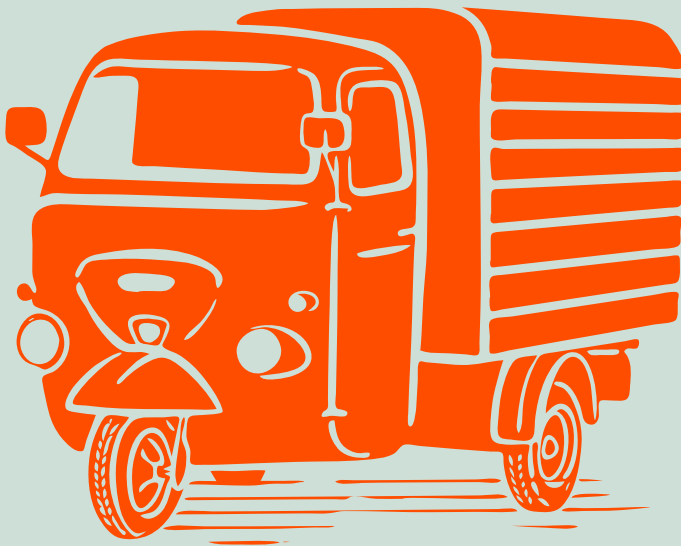
Le Torré

CAFÉ SUR ROUES

LIVRAISON MENSUELLE DE CAFÉ À DOMICILE

TORRÉFACTION AU CHOIX ORIGINE AU CHOIX

FORFAITS DÉCOUVERTES
LE TORRÉ - LE TUKTUK - SUR MESURE



DÉCOUVERTE FRAÎCHEUR PROXIMITÉ

- Livraison gratuite tous les premiers vendredis de chaque mois;
- Abonnement personnalisé et modifiable en tout temps;
- Encourager local et profiter d'offres exclusives aux abonnés;

ABONNEMENT

819 694-4484 #1

FORMULAIRE



COOPÉRATIVE LE TEMPS D'UNE PINTÉ
1465 RUE NOTRE-DAME CENTRE, TROIS-RIVIÈRES, QC

Suggestions littéraires

AUDREY MARTEL – LIBRAIRE L'EXÈDRE



Sous le signe des poissons,

Melissa Broder, Bourgois

Sous le signe des poissons est le livre d'été par excellence. On y rencontre Lucy qui, après une rupture difficile, est forcée de suivre des ateliers de gestion de la colère. Sa sœur l'invite à passer l'été dans sa magnifique maison sise en bord de mer pour se remonter le moral et par le fait même s'occuper de Dominic, le chien diabétique. Voilà le point de départ de cette histoire remplie d'humour, de sexe et de réflexions profondément lucides. Un livre qui vous divertira et vous surprendra, c'est garanti.

Un pont entre nos vérités

Vania Jimenez, Druide

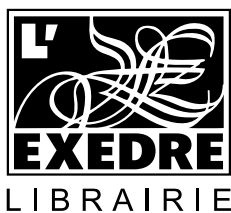
À la suite de la mort accidentelle de ses deux parents, Clara, quatrième d'une fratrie de sept enfants, retrouve les carnets de sa mère, retraçant son parcours d'immigrante égyptienne en sol québécois. C'est une forme de conversation posthume qui s'amorce entre la mère et la fille, à travers leurs écrits respectifs. L'histoire, inspirée de la vie de l'auteure, nous entraîne des années 60 à aujourd'hui, entre Le Caire et Montréal, sur les traces d'une femme forte.



Kitsch QC

Roxanne Arseneault et Caroline Dubuc, Fides

Cet été, partons à la découverte des plus beaux lieux kitschs du Québec, grâce au travail rigoureux de Roxanne Arseneault et de Caroline Dubuc. Les deux femmes, clairement passionnées d'endroits dépay-sants, nous offrent un ouvrage très documenté et riche en photographies qui permet de mieux comprendre le phénomène des décors surchargés et thématiques de certains restos et bars québécois. Le livre idéal pour alimenter notre nostalgie et notre curiosité. Et pourquoi ne pas en faire un projet de vacances? Un road trip sur la route du kitsch!



L'Exèdre, librairie
910, boul. St-Maurice
Trois-Rivières
Tél. : 373-0202
www.exedre.ca

DÉCHIQUETAGE MOBILE DISPONIBLE!

GROUPE rcm
COLLECTE, TRI ET DÉCHIQUETAGE

On s'en occupe... chez vous

2390, rue Louis-Allyson
Trois-Rivières
819 693-6463
www.groupercm.com

Suggestions de nos cinéphiles



Adieu les cons

France. 2020. Comédie dramatique de Albert Dupontel avec Virginie Efira, Albert Dupontel, Nicolas Marié.

Albert Dupontel revient, trois ans après *Au revoir là-haut*, avec un nouvel opus tout aussi déjanté. Il y raconte cette histoire folle d'une coiffeuse, Suze Trappet (Virginie Efira), venue à la sécurité sociale pour retrouver son fils donné en adoption lorsqu'elle était adolescente. Elle y croi-sera le pathétique Jean-Baptiste Cuchas (Albert Dupontel), un programmeur humilié au travail ayant décidé de mettre fin à ses jours dans le bureau voisin. Son triste projet échoue puisque le coup de carabine fait plutôt exploser les cloisons du bureau, créant ainsi une panique générale. Par ce concours de circonstances, les deux protagonistes se retrouvent liés dans une quête frénétique à la recherche du fils maintenant âgé de 28 ans. Cela les guidera jusqu'aux Archives où un certain M. Blin (Nicolas

Marié), complètement aveugle, participera lui aussi aux recherches.

Adieu les cons saura plaire aux cinéphiles ayant développé un goût pour le singulier, l'unique. Par son humour décalé et sa cinématographie étonnante, pensons aux filtres de couleurs, aux prises de vues en plongée, aux décors, Albert Dupontel trace à nouveau une ligne entre son cinéma et le cinéma convenu. Son film, dont il signe aussi le scénario, déboule à vive allure et garde un rythme soutenu qui ralentira à l'occasion, le temps de quelques instants poétiques, voire philosophiques. Quelques scènes carrément jouissives supportées par une distribution impeccable rendent bien compte des 7 prix César en cinéma français que le film a remportés en mars dernier.



Beans

Canada. 2020. Drame de Tracey Deer avec Kiawentioo, Paulina Alexis et Rainbow Dickerson.

Récit initiatique sur fond de drame social et politique plutôt qu'un film historique, *Beans*, de la réalisatrice mohawk Tracey Deer, raconte pourtant bel et bien les événements de la crise d'Oka de 1990 au Québec. Or, on y suit avant tout Tekahentahkwa, une jeune fille de 12 ans que tout le monde surnomme Beans. Comme dans tout bon coming-of-age, c'est le passage de l'innocence de l'enfance à la réalité parfois dure du monde adulte qui sert de locomotive au récit. Ainsi, si Beans espère d'abord être admise dans un collège catholique privé, elle voudra rapidement prendre exemple sur April, une adolescente révoltée et délinquante qui lui montrera à devenir la courageuse guerrière mohawk sachant faire face au racisme que son peuple subit.

Fait à noter : les repères chronologiques et les références historiques sont quasiment absents du film. Pour celles et ceux qui ne se souviendraient pas des événements de la crise d'Oka, il faudra faire ses devoirs avant ou après. Raconter autrement ces épisodes disgracieux de l'histoire contemporaine du Québec et du Canada, tel semble être le pari de la réalisatrice Tracey Deer. La réalisation intimiste soutient bien cette proposition et nous fait entendre, de la voix d'actrices et d'acteurs mohawks, une version des faits vue de l'intérieur. Ces procédés narratifs et l'attention portée aux individus et à leurs relations plutôt qu'aux grands épisodes épousent avec justesse l'essence des philosophies traditionnelles autochtones tout en rappelant qu'il reste encore du chemin à faire pour vaincre le racisme.

Cinéma de l'île

Trois-Rivières. Tous les lundis de juillet et août.

Culture Trois-Rivières et Ciné-campus présentent, en partenariat avec l'Île Saint-Quentin, du cinéma en plein air pour toute la famille !

Le cinéma de l'Île revient dans sa formule gratuite, à la belle étoile et tout en distanciation. La programmation vous

réserve de belles découvertes et des classiques intemporels à voir ou à revoir.

Afin de respecter les normes de la santé publique, il faudra réserver ses places en ligne sur le site de Culture Trois-Rivières (www.cultur3r.com) et respecter les zones d'écoute attitrées.

Un été au son de *Perséide*

ELIZABETH LEBLANC-MICHAUD

Ramène-moi là-bas
Dans la maison
Où on peut dormir
sans effort

Paroles de la chanson
« Dormir » de *Perséide*

Le 11 juin, le groupe de musique trifluvien *Perséide* nous présentait deux nouvelles chansons, *Dormir* et *Au-dessus des chalets*, de même qu'un vidéoclip pour accompagner cette dernière. Voulant comprendre ce qui se cache derrière ces nouvelles créations, nous sommes allées à la rencontre de deux des membres du groupe, Louis-Philippe Cantin, chanteur et guitariste, et Daniel Quirion, claviériste.

« Pour les deux *tounes*, l'idée est arrivée super vite », nous dit Louis-Philippe, compositeur de la plupart des chansons. « Je me souviens. Il commençait à faire plus chaud, je suis sorti dehors avec ma guitare acoustique. Mon but, c'était de faire quelque chose d'extrêmement simple. En prenant ma guitare, j'ai commencé à faire des accords. Je me suis dit faut que ça soit vedge comme la journée que j'étais en train de vivre. »

Inspiré par les projets Rose City Band et Wooden Shjips de Ripley Johnson, Louis-Philippe confie avoir voulu s'éloigner de la complexité de leur dernier album avec des chansons moins engageantes à écouter. Même si Daniel avoue habituellement préférer jouer des pièces un peu plus complexes, il ne manque pas de nous préciser aimer beaucoup leurs toute dernières créations empreintes de simplicité.



PHOTO : ÉTIENNE BOSVERT.

De gauche à droite : Daniel Quirion (claviers), Adrien Lauture (batterie), Olivier Durand (guitare), Samuel Milette (basse), Louis-Philippe Cantin (voix, guitare). Membre absent de la photo : Guillaume Trépanier (visuel).

Pour la chanson *Au-dessus des chalets*, le groupe a collaboré avec la chanteuse Rachel Leblanc, alias Vanille. Non seulement cela permet-il l'introduction d'un son nouveau, mais le monologue qu'elle livre en alternance avec le chanteur du groupe nous transporte quelque soixante ans en arrière avec ses airs rappelant celles de certaines chansons françaises des années 1960. Bien qu'il s'agisse d'une première, Daniel et Louis-Philippe affirment tous deux aimer l'idée de répéter l'expérience de joindre leurs forces à celles d'autres artistes dans le futur.

UN NOUVEAU MEMBRE S'AJOUTE AU GROUPE
Depuis la sortie du premier album de *Perséide* Parmi les arbres en 2019, un nouveau membre s'est joint à la formation. En effet, manquant de temps puisque nouvellement papa et désirant

se concentrer davantage sur le visuel du groupe, Guillaume Trépanier a été remplacé à la batterie par Adrien Lauture, lui aussi originaire de la région. Selon Daniel, le nouveau batteur a rapidement fait sa place, devenant tout de suite « un membre à part entière » du groupe. Pour lui comme pour Louis-Philippe, ce nouvel ajout n'empêche en rien Guillaume d'être « indispensable » au bon fonctionnement du groupe. C'est d'ailleurs à l'ancien batteur que l'on doit le splendide vidéoclip de la chanson *Au-dessus des chalets*.

UN NOUVEL ALBUM À VENIR ?
Lorsqu'on leur demande à quoi on doit s'attendre pour le prochain album, Daniel s'empresse de répondre : « Le prochain album sera plus éclectique. Il y aura des choses qu'on n'a jamais faites ». En ce qui a

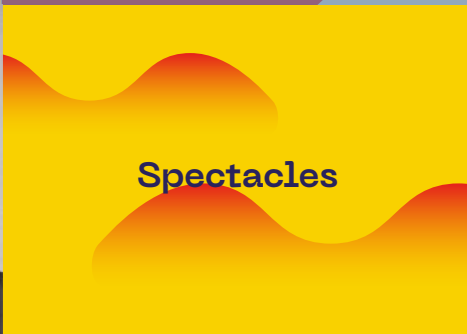
trait aux dates, bien que rien ne soit encore sûr, claviériste et chanteur s'entendent pour dire que le groupe devrait rentrer en studio au cours de la prochaine année, ce qui laisse présager que le prochain album sortira d'ici la fin de l'année 2022. 📺

Pour écouter les chansons *Au-dessus des chalets* et *Dormir* : <https://promo.theorchard.com/1Pfedk3N0VoyTkfxA1i5?fbclid=IwAR10jt4OB6JjLrznbf7Mg0X4IXO1FMee7JjlaPEeZXidO6DEae7YZJqamY>

Pour voir le vidéoclip de la chanson *Au-dessus des chalets* : https://www.youtube.com/watch?v=YcPFHxokGpo&ab_channel=Pers%C3%A9ide



























COPENHAGENISER LA VILLE

La culture vélo à Trois-Rivières

Dans son rapport quinquennal déposé en juin 2021, Vélo Québec fait état d’une hausse importante des ventes de bicyclettes au Québec en 2020, passant d’une moyenne annuelle de 600 000 à 950 000 vélos. Malgré cette hausse d’intérêt, la pandémie et le télétravail ont eu pour résultat de freiner légèrement la pratique du vélo chez une partie de la population qui l’utilisait principalement comme moyen de transport. Pour mieux comprendre l’impact de la pandémie et savoir comment se porte notre culture vélo à Trois-Rivières, nous nous sommes entretenus avec divers intervenants municipaux et experts en culture et aménagement cyclables.



ALEX DORVAL

LES STATISTIQUES DU VÉLO À TROIS-RIVIÈRES

Selon Jean-François Rheault, directeur de Vélo-Québec, la pandémie a eu deux effets sur la culture vélo. Un premier effet positif qui a mené une partie de la population à profiter davantage de l’extérieur, à s’acheter un vélo et à se mettre en forme. Et un second effet négatif chez les cyclistes utilitaires que le télétravail a gardé à la maison. Sur les 65 000 cyclistes trifluviens, 27 000 sont des cyclistes utilitaires, c’est-à-dire qui ont recours au vélo comme moyen de transport.

« La hausse des ventes de vélo touche certains endroits plus que d’autres. À Trois-Rivières, ce qu’on voit c’est que la pratique est restée plutôt stable », indique M. Rheault. 9 % des Trifluviens et Trifluviennes disent avoir fait plus de vélo en contexte de pandémie, 71 % en avoir fait autant et 20 % en avoir fait moins. L’intérêt pour le vélo de montagne à Trois-Rivières est toutefois à souligner, ayant fait un bond de 33 % depuis 2015 et comptabilisant maintenant 12 000 adeptes. La diversité et la qualité de l’offre des parcours à Trois-Rivières et dans les environs confirment et expliquent cet engouement selon Vélo-Québec.

DÉVELOPPEMENTS ET PERCEPTIONS CITOYENNES

Totalisant 181 km de voies cyclables, Trois-Rivières enregistre ainsi une hausse considérable de 71 % de son réseau cyclable par rapport à 2015.

« Il y a beaucoup de projets porteurs qui ont été fait dans les dernières années, dont le nouveau parc linéaire des Coteaux sous les lignes haute-tension d’Hydro-Québec », indique Guillaume Cholette-Janson, responsable des communications à la Ville de Trois-Rivières. Cet aménagement de 2,8 km dans le secteur

Des Chenaux est « une belle façon d’agrandir de l’intérieur » fait-il valoir. La ville y achève cet été le marquage et la signalisation puis travaillera ensuite à connecter l’extrémité nord avec le parc linéaire central.

« L’objectif global de la Ville c’est de connecter son réseau cyclable et de l’aligner sur les grands générateurs de transports, dont le quartier des études et le CIUSSS qui sont des gros pôles d’emplois. L’idée c’est d’aller les raccorder avec les quartiers résidentiels aux 4 coins de la ville. »

Du côté Est, un projet de pont piéton et cyclable visant à relier le haut du secteur Cap-de-la-Madeleine au secteur Des Chenaux est à l’étude au comité de mobilité durable et sécurité routière de la Ville et au Ministère des Transports du Québec. Embryonnaire, ce projet représenterait un 2e lien cyclable entre le Cap-de-la-Madeleine et Trois-Rivières.

Malgré les multiples initiatives de développement du réseau cyclable, le rapport de Vélo Québec fait état de 71 % des Trifluviens et Trifluviennes qui croient que la Ville doit en faire plus.

COPENHAGENISER TROIS-RIVIÈRES

Claude Ferron, actuel conseiller municipal dans le district des Rivières, est un cycliste du quotidien ayant participé dans les dernières années avec quelques collègues à mieux affirmer la culture vélo à Trois-Rivières. Bien qu’il souligne la réussite de beaux projets comme le parc linéaire Des Coteaux et la vélo-rue sur Saint-François-Xavier, M. Ferron aimerait voir le conseil faire preuve de plus d’audace dans sa stratégie de développement, notamment sur le plan du budget :

« Il faut reconnaître que les coûts de développement sont énormes, mais les gains le seraient aussi », lance celui pour qui la culture vélo devrait être promue non seulement comme mode de transport actif, mais comme réponse à l’urgence climatique. « Je crois qu’il faut qu’on se dote d’un budget à la



PHOTO : DOMINIC BÉRHÉ

Avec 181 km de voies cyclables, Trois-Rivières enregistre une hausse de 71 % de son réseau cyclable depuis 2015.

hauteur de nos ambitions et de nos responsabilités ».

Le conseiller remarque également que la vision polarisée et stéréotypée qui oppose l’automobiliste utilisateur-payeur au cycliste athlète vêtu de lycra persiste au sein de la population et chez plusieurs élus. « Il faut inverser ce discours et faire valoir que les cyclistes sont des usagers principaux », croit Michael Setz Wexler chez Copenhagenize Design Co. La compagnie danoise a depuis 2017 un bureau à Montréal et travaille avec des municipalités et pays à travers la planète, développant des projets d’aménagement cyclables et d’implantation de communications visant à valoriser la culture vélo.

C’est extrêmement difficile pour les politiciens de retirer des espaces routiers aux automobilistes, mais c’est le job des élus de se poser la question si c’est bon pour la santé de ses citoyens, puis de prendre le temps d’expliquer les démarches à ceux qui sont fâchés », ajoute M. Wexler.

M. Wexler fait remarquer que le réflexe en aménagement de voies cyclables est souvent de prendre les petites rues avoisinantes plutôt que les rues principales. Si on veut vraiment

donner une place équitable aux vélos, comme l’a fait l’administration Plante à Montréal, il faudrait plutôt aménager « des voies protégées de 2.5m pour les cyclistes avec une voie pour ceux plus rapides. Avec de bonnes infrastructures on peut créer une meilleure culture vélo », affirme-t-il.

« On construit les voitures avec des sièges de passagers, il faut avoir des pistes aussi larges pour permettre de se mobiliser en groupe également », fait valoir M. Wexler, laissant savoir au passage qu’il aimerait bien travailler avec la Ville de Trois-Rivières, y voyant « un grand potentiel de connecter l’ensemble des secteurs de la ville en incluant des aires protégées pour le vélo. »

Comme M. Ferron, M. Wexler croit que les villes gagneraient à se doter d’un budget et d’une stratégie spécifiques au vélo : « pour les villes américaines étendue et faites pour l’automobile, il faut inclure le vélo dans le plan de développement de mobilité durable, mais c’est aussi important que le vélo ait sa propre stratégie et ses propres indicateurs de réussite. »

Vélo Québec fait état dans son rapport sur Trois-Rivières d’un potentiel de 44 % de hausse pour

les déplacements de moins de 5 km et de 13 % pour l’utilisation du vélo comme moyen de transport.

AUTRES INITIATIVES INSPIRANTES

Les intervenants consultés nous ont fait part de plusieurs initiatives inspirantes qui pourraient être implantées dans les villes et régions du Québec.

Laval offre 400 \$ à ses citoyens pour l’achat d’un vélo électrique.

Incitatifs aux entreprises et institutions pour valoriser le vélo-boulot (stationnement sécurisé, accès à des douches, allocations, offres de formation et ateliers de soutien mécanique).

Implantation de réseaux de vélo-partage et vélo libre-service (ex : Bixi).

Développement d’une marque forte et identitaire autour de la culture du vélo, sans se limiter à l’aspect de la sécurité, mais aussi aux valeurs économiques et écologiques du vélo.

Saines habitudes de vie : recourir à des ambassadeurs et aux médias pour valoriser le bien-être physique et psychologique associé à la pratique du vélo. 🚲

CHRONIQUE LINGUISTIQUE



SOURCE : WIKIMÉDIA COMMONS

Mot à mot : pique-nique

À l’heure où je rédige ce texte, « ça sent la Coupe » (grâce aux exploits de la sainte Flanelle)… mais ça sent aussi les vacances. Alors, je serai brève et légère en vous proposant un **pique-nique**.

MIREILLE PILOTTO

TRADUCTRICE ET RÉVISEURE

Ce mot composé d’apparence toute simple – qui remonte tout de même au 17^e siècle – est néanmoins étrange. En effet, que veulent dire ici *pique* et *nique* ?

D’une part, il s’agit du verbe *piquer*, au sens de percer d’une pointe ou picorer. D’autre part, *nique* provient d’un terme gallo-romain très ancien signifiant « petite chose sans valeur ». En somme, pique-niquer, c’est donner un coup de dent dans des mets sans prétention.

Remarquez qu’à l’origine, on parlait d’un « repas à pique-nique », où

chaque convive était tenu d’apporter un plat ou de payer sa part. La réalité a évolué vers un repas en plein air pris en commun, composé de nourritures diverses servies sans façon.

Dans mes chroniques précédentes, j’ai souvent relevé l’influence de l’anglais sur le français d’ici. Cette fois-ci, on renverse la vapeur : ce sont les anglophones qui, au 18^e siècle, ont tiré leur *picnic* de notre pique-nique.

Notez que la réforme orthographique du français suggère d’écrire le mot sans trait d’union, soit *pique-nique*. Et si vous avez l’intention de multiplier les pique-niques ou

pique-niques cet été, eh bien, vous n’avez qu’à ajouter un s à *nique* (jamais à *pique*).

Sur ce, je vous souhaite une saison estivale fertile en échanges de bons mets et de « bons mots » avec votre entourage. Je vous retrouverai avec plaisir et enthousiasme à l’automne. D’ici là, notez vos questions, réflexions et impressions linguistiques, et faites-m’en part par le biais du courriel de la Gazette. Bonnes vacances ! 🍷

SOURCES DISPONIBLES sur notre site gazettemauricie.com

Blâmer la victime

Blâmer la victime (victim blaming), c’est tenir pour responsable la victime d’un crime ou d’un accident qu’elle a subi. C’est souvent involontaire et cela part parfois de bonnes intentions. Plusieurs croyances contribuent à blâmer les victimes d’actes criminels. Ces attitudes sont néfastes à la guérison des victimes.

ISABELLE AYOTTE

LES CROYANCES

Nous aimons penser qu’un événement grave ne nous arriverait pas. Nous nous croyons invulnérables. Nous nous mettons à la place de la victime et nous réfléchissons à ce que nous aurions fait différemment. Cela nous permet de croire que nous vivons dans un monde juste et sécuritaire. C’est plus facile à faire après coup.

Afin de se sentir en sécurité, nous cherchons ce qui, chez la victime, a pu faire en sorte qu’une telle situation se produise, cela se nomme le biais d’attribution, c’est-à-dire attribuer une conséquence à une caractéristique personnelle. Elle n’aurait pas dû sortir le soir. Elle n’aurait pas dû fréquenter ce type. Il n’aurait pas dû prendre ce chemin. Tout comme pour se déresponsabiliser, certaines personnes mettent la faute sur des facteurs extérieurs à eux: « Tu vois ce que tu me fais faire? » « Il avait juste à barrer son vélo. » « Mon professeur fait des examens trop difficiles. »

La croyance au libre arbitre, qui est la faculté de choisir en toute liberté, est souvent corrélée avec la croyance que ce qui nous arrive nous est imputable. Que nous méritons ce qui nous arrive. Que de bonnes choses arrivent aux bonnes personnes et que de mauvaises choses arrivent aux personnes mauvaises. Si cette croyance tend à faire émettre des peines plus sévères aux criminels, elle fait également porter le blâme aux victimes. Peut-on vraiment parler de choix conscient lorsque nous ne contrôlons ni le futur ni les actes des autres?



PHOTO: GERO ALTMANN

L'INCONCEVABLE

La violence est si insupportable à reconnaître qu’on préfère discréditer la personne qui expose les faits. Pour en venir à accorder de la crédibilité aux victimes, il faut d’abord reconnaître que telle autre personne a pu avoir des comportements malsains. Ce réflexe de nier est un mécanisme de défense face à l’inconcevable. Cette attitude n’est pas supportante, elle culpabilise la victime, aggrave le traumatisme et accentue les sentiments d’isolement, d’impuissance et d’insécurité vécus par les victimes.

Responsabiliser les victimes, c’est déresponsabiliser les agresseurs. C’est les conforter dans leurs comportements malsains sans les amener à se remettre en question.

Tandis que la parole des victimes est niée, la version des agresseurs est recherchée et entendue afin de comprendre, de raisonner ces événements traumatiques. La ligne est parfois trop mince entre expliquer un comportement et l’excuser.

LA RESPONSABILITÉ DES MÉDIAS

La façon de présenter les événements en influence la réponse. Lorsqu’un événement est relaté, le public s’identifie au sujet.

Exemple 1 : M. s’est fait agresser dans une ruelle.

On s’identifie à M., on se dit : « Moi, je n’y serais pas allée dans cette ruelle ». Donc, cela amène la pensée que c’est la responsabilité de M., que M. aurait pu faire quelque chose pour éviter la situation.

Exemple 2 : J. a abattu sa conjointe dans la ruelle.

On s’identifie au sujet ici aussi, mais on se dit qu’on ne ferait pas ça (enfin, j’espère que vous vous dites ça aussi, sinon vous pouvez appeler au (819) 693-5264 ou au 911). En mettant l’agresseur comme sujet actif, la victime est vue comme telle : une victime.

Cette approche est difficile à recevoir, car elle remet en question nos croyances à l’effet que nous vivons dans un monde juste et sécuritaire et que des événements hors de notre contrôle pourraient nous arriver.

SYSTÉMIQUE, SYSTÉMATIQUE, CULTUREL

Ces croyances sont culturelles. Elles proviennent de notre éducation.

En faisant porter la responsabilité à la personne, on ne cherche pas à éradiquer la source d’un problème sociétal. Ce n’est pas aux victimes de ne pas sortir tard le soir, c’est aux agresseurs de choisir des comportements différents, d’aller chercher de l’aide.

Comme le disait la chroniqueuse de *Ricochet* Laurence Ricard, « la lueur d’espoir, c’est que lorsque l’on comprend que notre souffrance individuelle naît d’une dysfonction sociale, on n’est plus vraiment seuls. »

SOURCES DISPONIBLES sur notre site gazette.mauricie.com

OPINION

Autour du 1^{er} juillet : un avenir à construire

Les gouvernements fédéral et provincial avancent dans l’histoire et défendent leurs territoires respectifs, à armes égales, pendant que bien loin derrière eux, les Premières Nations restent encore démunies quant à leurs moyens face aux injustices du passé. Pourtant, la place dans l’histoire de ces dernières est majeure et non négociable, et le 1^{er} juillet est à chaque fois l’occasion de s’en rappeler. Cette année même, les commémorations autour de cette date ont été bien amères.

SORAYA KETTANI

Pour comprendre cette distance de moyens d’un bord à l’autre et l’absence d’égalité de pouvoirs que nous venons de citer, revenons ainsi sur quelques dates. Nous n’aurons d’ailleurs besoin que de nommer les quelques événements politiques qui ont précédé le 1^{er} juillet. Cela nous permettra de voir le sillon qui sépare les gouvernants du Canada des autochtones, puis d’expliquer la manière dont les deux paliers de gouvernement discutent de leur avenir en toute égalité de position, alors que la dépossession de moyens dont souffre encore grandement les communautés de peuples autochtones reste toujours une réalité.

Le 13 mai dernier, le premier ministre, M. François Legault, et M. Simon Jolin-Barrette, ministre de la Justice et procureur général du Québec, et ministre responsable de la langue française, présentent le projet de loi numéro 96, rattaché à l’emploi de la langue française comme langue officielle et commune du Québec. Ce projet

de loi vient modifier la Charte de la langue française adoptée en 1977, et stimuler l’ambition de relancer la vitalité du Québec. Cette mouture soutient entre autres, que le français, seule langue officielle et commune du Québec, consacre l’exemplarité de l’État dans l’usage qu’il fait du français, protège le droit de travailler en français, place le français au cœur des institutions québécoises, et permet la réalisation d’un État national. Le Québec reprend confiance. « La défense du français, c’est essentiel pour la survie, puis le développement de notre nation », peut-on entendre derrière cette aspiration, qui semble annoncer le ton d’une revanche historique, consacrée par la mobilisation de près de 104 millions en mesures budgétaires.

Le 15 juin 2021, la ministre Mélanie Joly dépose le projet de loi C-32, en lien avec la modernisation de la loi sur les langues officielles. Un projet qui ne fait pas l’unanimité, comme cela pouvait être attendu. Pourtant, selon l’analyse experte d’un certain nombre de juristes, le projet de loi

en question est d’une portée intégratrice très intéressante. Entre autres avantages substantiels, il pose le bilinguisme comme règle de conduite à l’adresse des juges de la Cour suprême du Canada, et suggère l’adoption d’une politique prolixe en matière d’immigration francophone. En outre, ce projet de loi formule l’intention de favoriser la collaboration avec les gouvernements provinciaux et territoriaux, et intègre la question de la revitalisation et du raffermissement des langues autochtones.

Ces négociations se sont tenues à la veille du 154^e anniversaire de commémoration de la confédération canadienne, devant consacrer l’unité de la nation. Elles se sont tenues alors que se révèle au grand jour la découverte glaçante des restes de 215 enfants autochtones dans une fosse commune du site de l’ancien pensionnat de Kamloops, de 751 tombes anonymes sur le site de l’ancien pensionnat de Marieval, et de 82 dépouilles anonymes retrouvées le 30 juin sur un terrain proche

de l’ancien pensionnat St. Eugene, près de Cranbrook.

Et c’est ainsi que le provincial réclame au fédéral la reconnaissance de ses principes et de ses valeurs, devenues avec le temps, essentiels à l’édification, au maintien et à l’unité de la fédération canadienne, dans un contexte où la langue française est en perte de vitesse. C’est ainsi que se donne à lire sur fond de cette négociation territoriale autour de la langue, les marques de revendications pour un nationalisme plus autonome.

Mais alors que les peuples autochtones réclament aussi de leur côté, avec autant de vigueur et de solennité, du respect envers leur mémoire et la réparation des fautes commises à leur endroit par le passé, ils n’ont cependant pas les mêmes privilèges de pouvoir autant négocier leur présent et leur avenir. C’est ainsi que les batailles ne peuvent pas se disputer à armes égales.

Certes, le Canada n’est pas le seul pays au monde qui continue à

lutter pour faire face à ces injustices historiques. Seulement, la différence, grande, est que rares sont les pays comme le Canada qui se mesurent par la grandeur de ses valeurs, immenses pays dans l’immensité de son accueil et de sa tolérance. Et de cette grandeur, il aura pour tâche d’agir exemplairement devant de tels événements.

Mais l’idée derrière cette réflexion ne s’arrête pas à cela. L’idée est de suggérer toute la vigilance que le Canada doit observer. Ayant opté pour des politiques d’immigration des plus dynamiques au monde, l’histoire du Canada continue à se construire dans le brassage des cultures. Nous pouvons noter tout autour de nous les expériences de pays ayant plus ou moins réussi, ou échoué, dans l’accueil de nouvelles populations issues de cultures très différentes.

Le point de rencontre dans l’histoire, à un moment donné, est toujours déterminant dans l’histoire à venir. Histoire à suivre.

FORMULE
← aérée →

25^e ANNIVERSAIRE

ELVIS

EXPERIENCE

AVEC MARTIN FONTAINE

14 AU 17 JUILLET

VINTAGE

LIVE

GREGORY CHARLES

28 ET 29 JUILLET

SYLVAIN
COSSETTE
ROCK

L'AMPHITHÉÂTRE COGECO

24 ET 25 AOÛT

Billets en vente
dès maintenant



amphitheatrecogeco.com
819 380-9797 • 1 866 416-9797



Amphithéâtre
COGECO

Partenaires de l'Amphithéâtre Cogeco



MARMEN

